

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2024

La loi NOTRe du 07 août 2015 a modifié les modalités de présentation du « Débat d'Orientation Budgétaire » en le remplaçant par le « Rapport d'Orientation Budgétaire ».

La tenue de ce rapport d'Orientation Budgétaire est désormais obligatoire et doit faire l'objet d'un débat dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire n'a aucun caractère décisionnel, mais doit néanmoins être transcrit par délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

Pour cela, il est transmis au Préfet et doit également faire l'objet d'une publication.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire nous permet de présenter les orientations de l'année à venir, les axes de travail et de réflexion que notre CCAS pourrait mettre en œuvre ainsi que la ligne de conduite et les objectifs fixés par la collectivité.

Comme chaque année, le budget du CCAS sera, cette année encore, alimenté par le budget principal de notre commune.

En 2023 de nombreuses actions, ateliers et animations ont été proposés à nos seniors. Elles ont toutes rencontré un véritable succès.

Je citerai :

- Le banquet des aînés toujours aussi apprécié par nos anciens.
- Je pense au voyage des aînés avec la visite de la distillerie de Houlle et le repas dansant à la Guinguette de Tilques.
- A la semaine bleue avec l'après-midi dansant et les ateliers.
- Les colis de Noël aux aînés, aux personnes en situation de handicap et aux sans emplois.

Mais l'activité de notre CCAS ne se limite pas à ces animations. Durant toute l'année, Florence accueille les usagers, les informe, les oriente, les accompagne dans les diverses démarches administratives. Elle instruit et suit l'ensemble des dossiers d'aides sociales. Ce sont également les rencontres, sous toutes les formes, avec les partenaires que sont la CARSAT, ARRCO, HUMANIS, et bien d'autres.

Il me paraît important de présenter quelques chiffres qui donneront une idée plus précise de l'activité de notre CCAS et de notre agent.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le



ID : 062-216200519-20240322-DCCAS2024\_001-DE

En 2023, ce sont 2414 personnes accueillies et accompagnées, contre 2341 en 2022.

C'est 250 demandes d'aides sociales légales, 195 en 2022.

C'est 31 familles aidées par l'attribution de bons alimentaires et de viande représentant 202 bons pour l'année.

Sans rentrer dans le détail, vous constatez que nous avons un CCAS très actif, réactif, investi et soucieux d'apporter les réponses adaptées aux problèmes que rencontrent certains de nos administrés.

Côté finances le compte administratif 2023 présente :

En section fonctionnement : un déficit de 690,50 €

En section investissement un excédent de 34 479,57 €

Globalement, le compte administratif 2022 du CCAS

Présente un excédent de 33 789,07 €.

Comme en 2023, le budget de notre CCAS, sera cette année encore, alimenté par le budget communal.

Pour 2024, nous avons déjà abordé la programmation des ateliers, actions et animations et fixé les dates.

Néanmoins et dans le cadre de ce rapport d'orientation, permettez-moi de vous les présenter à nouveau.

L'atelier santé sur le SOMMEIL les jeudis 8, 15 et 22 février.

L'atelier santé « BIEN SE SOIGNER ET RENFORCER SON SYSTEME IMMUNITAIRE ».

Le VOYAGE DES AINES : jeudi 04 avril (visite de la brasserie Thiriez à ESQUELBECQ et repas dansant à l'OASIS de WINNEZEELE).

L'atelier santé VITALITE les jeudis 23 et 30 mai + 6, 13 et 20 juin.

L'atelier santé NUTRITION afin de préserver son équilibre alimentaire Les vendredis 6, 13, 20, 27 septembre et 4 et 18 octobre.

Le BANQUET DES AINES le dimanche 6 octobre.

Le GOUTER DANSANT dans le cadre de la semaine bleue, le vendredi 11 octobre après-midi.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 062-216200519-20240322-DCCAS2024\_001-DE



L'Atelier SANTE-NUMERIQUE pour s'initier à l'informatique et utiliser les outils santé en ligne les jeudis 3, 10 et 17 octobre.

OCTOBRE ROSE le samedi 26 octobre.

Enfin les COLIS de NOEL les 5 et 6 décembre (colis aux aînés et personnes en situation de handicap) et le lundi 16 décembre (colis aux chômeurs ou défavorisés) clôtureront les animations 2024.

Cette liste d'actions développée par le CCAS n'est pas exhaustive. Il est bien évident qu'elle peut être abondée au cours de l'année par un projet que notre conseil d'administration souhaiterait développer.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 062-216200519-20240322-DCCAS2024\_001-DE

